



Lancement du réseau Ancrage Territorial

La CODAH, le 20/06/2017

Documents associés :

- Déroulé de la réunion : « LancementreseauPAT »
- Témoignage du PNR du Perche : « PNRPAT »
- Témoignage de la CODAH, de l'agence d'urbanisme du Havre : « CodahPAT »
- Témoignage de la Métropole de Caen, de la Chambre d'Agriculture du Calvados et de l'Aucame : « MetropoleCaenPAT »

Personnes présentes :

NOM	PRENOM	STRUCTURE
BELLET		BANQUE ALIMENTAIRE DU HAVRE
BOISGALLAIS	Anne-Sophie	AUCAME
BOISSEAU	Simone	COMMUNAUTE URBAINE D'ALENCON
BRIAND	Mélanie	CODAH
CORMERY	Antoine	UNIVERSITE DE CAEN
DEBORDE	Isabelle	DDT ORNE
DUTERTRE	Francois	COMMUNAUTE D AGGLOMERATION DU COTENTIN
ESNAULT	Morgane	UNIVERSITE DE CAEN
FLATTARD	Chloé	IDELE - INSTITUT DE L ELEVAGE
GUILLEMETTE	Alix	AGENCE URBANISME REGION HAVRE
HEBERT	Christophe	AGORES
HENRY	Camille	PNR DU PERCHE
JULIEN	Sabine	DRAAF DE NORMANDIE
KARCHER	Isabelle	CODAH
KLOUDOVA-HALA	Venceslava	MAIRIE DE CAEN
LEBON	Guillaume	REGION NORMANDIE
LECOEUR	Ludovic	RESTAURANT SCOLAIRE JOLIOT CURIE
LEGENTIL	Ugo	CODAH
MABILLE	Marie	RESEAU DES AMAP DE HAUTE NORMANDIE
OBREBSKI	Julia	CRESS NORMANDIE
OULDAMAR	Mélik	GRAB DE HAUTE-NORMANDIE
PERRIOLLAT	Sylvain	ADEME NORMANDIE
RAIMBOURG	Isabelle	LYCEE AGRICOLE EDOUARD DE CHAMBRAY
ROBERT	Valérie	POLE METROPOLITAIN CAEN NORMANDIE METR
SALMON	Frederique	CHAMBRE D AGRICULTURE DU CALVADOS
SOURICE	Juliette	IRQUA NORMANDIE
VILLERMET	Nathalie	CREPAN

Compte rendu synthétique des échanges

Lien pour initier la procédure de labellisation d'un PAT : <http://agriculture.gouv.fr/faire-reconnaitre-un-projet-alimentaire-territorial>

Echanges sur :

- le **porteur d'un PAT** : il n'existe aucune obligation que ce soit une collectivité, néanmoins les collectivités sont souvent les plus pertinents et légitimes pour remplir les conditions d'un PAT : force pour mobiliser l'ensemble des partenaires du territoire, compétences sur les thématiques ciblées par les PAT (resto co, gestion des déchets, de l'eau, développement économique...). Pour le volet justice sociale, il est important de s'appuyer sur les banques alimentaires qui sont très preneuses de projets alimentaires, notamment sur les fruits et légumes.
- la difficulté de définir ce qu'est **l'agriculture durable** pour une collectivité : ne pas hésiter à se faire accompagner sur la définition de ses objectifs : agence d'urbanisme, chambre d'agriculture sont des interlocuteurs à solliciter.
Pour la restauration collective en particulier, une boîte à outils normande va être proposée (travail dans le cadre du plan « je mange normand dans mon lycée »), la boîte à outils du ministère peut également servir, ou encore l'expérience de certains acteurs tels qu'Agores peut être mobilisée.
- les **sources de financement mobilisables** pour faciliter la mise en œuvre des PAT : selon les objectifs poursuivis par le projet, ils peuvent s'intégrer à des dispositifs existants.
- Les enjeux des PAT dans leur intérêt de reconnecter le monde agricole et le monde urbain, et permet d'aborder certains sujets de manière moins crispante (foncier, installation...).

Conclusion :

Les témoignages et échanges ont été très riches et diversifiés. Plusieurs problématiques ou enjeux semblent être récurrents dans les PAT en construction en Normandie :

- L'intérêt de la connaissance des flux sur un territoire, comme un levier économique, via la cartographie : comment obtenir les données, quelle utilisation en faire ?...
- Comment mobiliser les acteurs (élus et techniciens) autour de l'alimentation ?
- Comment utiliser les PAT comme levier de planification agricole pour les collectivités ?

Ces sujets peuvent faire l'objet de groupes de travail thématiques, merci de revenir vers Juliette SOURICE si vous souhaitez y contribuer.

Une prochaine réunion plénière sera organisée au printemps 2018. Cela permettra de faire le bilan des projets initiés cette année et de découvrir de nouveaux projets.